

POLITIQUE DÉCHETS

Ce qui change !



Calendrier de mise en œuvre

Octobre 2023 : Deux réunions publiques

1er trimestre 2024 : travaux colonnes enterrées hyper centre Honfleur

1er semestre 2024 : travaux déchèterie de Honfleur

2ème semestre 2024 : déploiement des colonnes aériennes supplémentaires et des colonnes biodéchets

A partir de novembre 2024 :

- Nouvelles consignes de tri
- Nouvelles fréquences de collecte
- Ouverture nouvelle déchèterie de Honfleur
- Opération : « Une formation = un composteur »

Pourquoi faire évoluer la collecte des déchets ?

En 2020, la CCPHB lance une étude visant à harmoniser et optimiser l'organisation héritée de deux anciennes communautés de commune. A cela s'ajoute des obligations réglementaires notamment sur le biodéchet et une montée des attentes de la population en termes d'environnement.

L'ensemble de ces actions vont se mettre en oeuvre progressivement à partir de fin 2024.

Action 1 : Améliorer les déchèteries

Agrandissement de la déchèterie de Beuzeville fait en juin 2023

Nouvelle déchèterie à Honfleur au même endroit en juillet 2024 (installation provisoire à la jetée de l'Est dans la zone portuaire)

Action 2 : Déployer plus de colonnes à déchets

Des colonnes enterrées dans l'hypercentre de Honfleur sur 10 sites pour les ordures ménagères résiduelles, le verre, les emballages (bleu et jaune)

Doublement du nombre de colonne aérienne pour le verre, les emballages et carton sur l'ensemble de la CCPHB

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

CCPHB - Service Environnement

02.31.14.29.30

Action 3 : Sortir le biodéchet des ordures ménagères résiduelles (noir) et réduire les déchets verts

Vente de composteur à 50% du coût d'achat

Opération : « Une formation = un composteur » : à partir du 1er novembre 2024.
Possibilité de s'inscrire à une formation de 30 min et de repartir avec un composteur gratuit

Aide aux communes pour le broyage de branche

Promotion du mulching (broyage tonte)

1 colonne aérienne par commune pour apporter ses biodéchets

Action 4 : Harmoniser les consignes de tri

Sur l'Eure : aucun changement

Sur le Calvados :

- Aucun changement pour les communes déjà collectées en point d'apport volontaire jaune et bleu (Barneville la Bertran, Cricqueboeuf, Fourneville, Gonneville sur Honfleur, Le Theil en Auge, Quetteville)
- Pour les autres (Ablon, Equemauville, Honfleur, Rivière St Sauveur, Genneville, Pennedepie, et Vasouy) :
 - Suppression du sac bleu : les papiers et cartonnets vont dans la colonne à déchet bleu,
 - Collecte des emballages (jaune) 1 fois par semaine en porte à porte.

Action 5 : Harmoniser la collecte des ordures ménagères (noir)

Dans l'Eure : pas de changement

Dans le Calvados :

- Une collecte par semaine en porte à porte sur toutes les communes,
- Une seconde collecte hebdomadaire en période estivale,
- Honfleur :
 - Hypercentre : colonne enterrée + une collecte par jour,
 - Autre : pas de changement.

Action 6 : Un service dédié aux professionnels

Facturation au volume déclaré (redevance spéciale)

Evolution grille tarifaire

Maintien de la part fixe jusqu'en 2026

Augmentation de la part variable pour coller au coût réel du service et inciter au tri

Hyper Centre Honfleur :

- 40 Colonnes enterrées à disposition (OMR, verre, bleu, jaune)
- Collecte porte à porte
 - OMR : de 1 à 7 fois par semaine selon le contrat
 - Carton / Verre 5 fois par semaine
 - Jaune : 1 fois par semaine

Autres territoires : collecte ordures ménagères (noir) selon volume / fréquence

Action 7 : Renforcer la prévention des déchets

Sensibilisation des élèves du territoire (50 actions/an)

Participation aux événements emblématiques de la collectivité

Autres actions ponctuelles : semaine du développement durable, marchés...